

DNCA INVEST

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 60, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg,

Grand-Duché de Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 125.012

(le « **Fonds** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE DNCA INVEST-CREDIT CONVICTION

Luxembourg, le 20 décembre 2024

Cher Actionnaire,

Le conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil d'administration** ») souhaite vous informer de changements importants concernant le compartiment du Fonds DNCA INVEST – CREDIT CONVICTION (le « **Compartiment** »).

Les termes non définis dans le présent avis ont le même sens que ceux définis dans le prospectus en vigueur du Fonds (le « Prospectus »).

Le Conseil d'administration a décidé de modifier la stratégie d'investissement suivie par le Compartiment afin de refléter (i) la suppression de la limite d'investissement de 10 % liée aux obligations de qualité *investment grade* qui ont été dégradées en actifs de qualité inférieure à *investment grade*, la dégradation d'un titre étant une situation indépendante de la volonté du gestionnaire d'investissement et (ii) la nouvelle structure de commission de gestion du Compartiment (les « Modifications »). Le Conseil d'administration a décidé de modifier la structure de la commission de gestion du Compartiment afin de réduire la commission de gestion applicable à la classe d'actions « N » de 0,90 % à 0,70 % des actifs nets de la classe par an.

Partant, la section « Stratégie d'investissement » de la fiche d'information du Compartiment sera modifiée comme suit (les changements sont soulignés ci-dessous) :

« *Stratégie d'investissement* :

Le Compartiment vise à maximiser le rendement total et à surperformer l'indicateur de référence annuellement pour chaque action, net de frais, grâce à une combinaison de stratégies dynamiques sur la durée et sur les expositions au risque de crédit :

- La durée moyenne modifiée du Compartiment devrait être gérée activement dans une plage de -2 à 7 ans sans aucune limite pour un titre individuel.

- Le Compartiment sera principalement exposé aux obligations d'entreprises et souveraines de qualité Investment Grade qui sont principalement libellées en euros. Plus précisément, la partie investissement

direct du Compartiment devrait avoir une notation moyenne dans la catégorie Investment Grade (note moyenne pondérée des instruments notés). Lorsque l'émission n'est pas notée, la condition de notation doit être remplie par l'émetteur. Si la notation d'une obligation est dégradée en cours de détention au sein du portefeuille, la Société Gestion se garde la possibilité de conserver le titre dans l'intérêt des Actionnaires. ~~La proportion des titres ayant fait l'objet d'une dégradation de leur notation en cours de vie n'excédera toutefois pas 10 % de l'Actif net du Compartiment.~~

Cette exposition sera gérée de manière discrétionnaire sans aucune contrainte en termes de diversification pays, secteur et émetteur. Le gestionnaire du fonds recherchera également les rendements supplémentaires offerts par les dettes risquées, notamment sur le marché spéculatif.

[...] »

Les éléments qui précèdent n'entraîneront aucune modification de la stratégie d'investissement du Compartiment ni de la manière dont il est géré.

Toutes les autres principales caractéristiques du Compartiment demeurent inchangées.

Les Changements figureront dans la prochaine mise à jour du Prospectus et du DIC du Compartiment, qui peuvent être obtenus gratuitement sur demande au siège social du Fonds, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Notre équipe commerciale se tient à votre disposition pour tout complément d'information à propos des Changements.

Sincères salutations,

Le Conseil d'administration
DNCA INVEST